

# DREAL Occitanie

**Thématiques principalement traitées:** 🌡️ Changements climatiques 🏡 Aménagement du territoire 💧 Eau ♻️ Déchets 🏠 Environnement intérieur 🌿 Santé-Environnement

✍️ Mise à jour de cette page :  
24/05/2021

Personne contact

Adresse et contact

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie est un service déconcentré du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTE), du ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRTC) et de la Mer (MM). Elle est placée sous l'autorité du préfet de région pour une grande partie de ses missions et sous l'autorité des préfètes et préfets de département pour certaines missions telles que la prévention des risques, les sites inscrits et classés.

Elle comprend :

- **une direction** : le directeur régional, 2 directrices régionales adjointes et 2 directeurs régionaux adjoints.
- **6 directions thématiques** :
  - direction Energie-Connaissance,
  - direction Transports,
  - direction Risques Industriels,
  - direction Risques Naturels,
  - direction Ecologie,
  - direction Aménagement
- **2 directions supports** :
  - le Secrétariat Général
  - la direction d'Appui Régional
- **7 unités (inter)départementales** : Hérault, Aude-Pyrénées-Orientales, Gard-Lozère, Hautes-Pyrénées-Gers, Haute-Garonne-Ariège, Tarn-Aveyron, Tarn-et-Garonne-Lot ;

Adresse

1 Rue de la Cité  
Administrative  
31000 Toulouse  
France

Site web

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

Email

[marie.suderie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie.suderie@developpement-durable.gouv.fr)

📍 Consulter la carte

## Informations sur la structure

**Sigle:** Direction Régionale de l'Energie, l'Aménagement et du Logement

**Type de structure:** Service de l'Etat et assimilés ⓘ

## Principaux domaines d'activité

- Information, communication, sensibilisation
- Education, animation, médiation
- Conseils, expertise

## Publics/participants

- Professionnels
- Élus

## **Territoire d'intervention**

— Régions